

Programme de plafonnement et d'échange de la Californie et système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec

Vente aux enchères conjointe n° 20 d'août 2019 Rapport sommaire sur les résultats

Publié le 27 août 2019

Contexte

Le California Air Resources Board (CARB) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) du Québec ont tenu une vente aux enchères conjointe d'unités d'émission de gaz à effet de serre le 20 août 2019. La vente aux enchères incluait la vente d'unités d'émission de millésime présent (2016, 2017 et 2019) et de millésime futur (2022). Les renseignements contenus dans le présent rapport assurent la transparence du programme, tout en respectant la protection des renseignements confidentiels de chaque participant à la vente aux enchères.

Avant la certification de la vente aux enchères, le personnel du CARB et du MELCC, en collaboration avec le surveillant de marché externe, ont évalué les offres soumises, surveillé le déroulement de la vente et déterminé que ceux-ci respectaient les exigences du règlement de la Californie sur le plafonnement et l'échange de droits d'émission et celles du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (« les règlements »).

Le surveillant de marché externe a notamment fait les observations et les recommandations suivantes :

Le surveillant de marché indique que les résultats de la vente aux enchères ont été calculés en respectant la réglementation en vigueur et une logique économique appropriée. Il confirme, selon les données disponibles, les résultats de la vente aux enchères établis par l'administrateur de la vente : le prix final de la vente et les quantités d'unités d'émission de millésime présent et de millésime futur adjudgées aux participants. L'algorithme de la vente aux enchères respectait les règles concernant les obligations relatives aux garanties financières. Le surveillant de marché n'a pas observé de failles dans la sécurité ou dans les protocoles de communication. Il recommande que le CARB et le MELCC approuvent les résultats de la vente aux enchères du 20 août 2019.

Les revenus générés par la vente aux enchères ne figurent pas dans le présent rapport en raison du processus portant sur le taux de change utilisé pour calculer les revenus finaux d'une vente aux enchères conjointe. Deux devises, soit le dollar américain (\$ US) et le dollar canadien (\$ CA), sont acceptées lors de la soumission des offres. Une fois que l'ensemble des paiements auront été reçus, et suivant les instructions des gouvernements participants (la Californie et le Québec), l'administrateur des services

financiers effectuera une conversion d'une quantité limitée d'argent en utilisant le taux de change en vigueur avant de transférer les revenus aux gouvernements participants.

L'administrateur de services financiers distribuera les revenus de la vente aux enchères aux gouvernements participants une fois qu'il aura reçu l'ensemble des paiements des enchérisseurs qualifiés. Les gouvernements participants recevront les revenus de la vente aux enchères le 17 septembre 2019. Conformément au règlement concernant le programme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de la Californie, les entités qui ont mis des unités d'émission en consignation seront payées en dollars américains pour chaque unité d'émission vendue. Les renseignements sur les revenus reçus par les gouvernements participants seront publiés après la fermeture complète de la vente aux enchères.

La Californie doit recevoir sa part des revenus de la vente aux enchères uniquement en dollars américains. Le Québec recevra quant à lui ses revenus respectifs en dollars canadiens uniquement. Ainsi, le montant total des revenus reçus par les gouvernements participants pour la vente d'unités d'émission peut varier, et ce, de façon positive ou négative, selon le taux de change en vigueur au moment où les paiements sont effectués. Les renseignements concernant le montant final des revenus transférés seront publiés de façon indépendante par chacun des gouvernements participants le 17 septembre 2019.

Résultats de la vente aux enchères

Le premier tableau ci-dessous contient les principaux renseignements et données concernant les résultats de la vente aux enchères. Le second tableau présente un sommaire des statistiques sur les offres acceptées dans le cadre de la vente aux enchères. Veuillez vous référer aux notes explicatives présentées après la liste des enchérisseurs qualifiés pour une description des données présentées ci-dessous.

Tableau 1 : Résultats de la vente aux enchères

Descriptions des unités d'émissions mises en vente	Millésime présent (2016)	Millésime présent (2017)	Millésime présent (2019)	Total du millésime présent	Millésime 2022
Entités de la Californie (unités consignées)	0	60	21 762 477	21 762 537	0
CARB	0		34 952 002	34 952 002	7 687 500
MELCC	1 914 995		7 659 981	9 574 976	1 350 500
Nombre total d'unités d'émission mises en vente	1 914 995	60	64 374 460	66 289 515	9 038 000
Descriptions des unités d'émissions vendues					
Entités de la Californie (unités consignées)	0	60	21 762 477	21 762 537	0
CARB	0		34 952 002	34 952 002	7 687 500
MELCC	1 914 995		7 659 981	9 574 976	1 350 500
Total des unités d'émission vendues lors de la vente aux enchères	1 914 995	60	64 374 460	66 289 515	9 038 000

Tableau 2 : Données sur la vente aux enchères conjointe d'août 2019

Données sur la vente aux enchères	Millésime présent	Millésime futur
Nombre total d'offres acceptées divisé par le nombre d'unités mises en vente	1,49	1,07
Proportion des unités d'émission achetées par des émetteurs ¹	87,2%	71,1%
Indice de Hirschman-Herfeindahl	623	1369

¹ En Californie, les « émetteurs » sont désignés sous l'appellation « entreprises visées » et « participants volontaires ».

Résumé des offres acceptées

Toutes les statistiques présentées sur les offres acceptées ont été calculées en \$ US et en incluant toutes les offres acceptées, qu'elles aient été soumises en \$ US ou en \$ CA. L'équivalent en \$ CA des statistiques présentées sur les offres acceptées est calculé en fonction du taux de change de la vente aux enchères. Les statistiques présentées en \$ US sont converties en \$ CA arrondis au cent près. Le taux de change de la vente aux enchères était de 1.3298 (\$ US vers \$ CA).

Tableau 3 : Statistiques sommaires des offres admissibles acceptées

Statistiques	Vente d'unités de millésime présent (\$ US)	Vente d'unités de millésime présent (\$ CA)	Vente d'unités de millésime futur (\$ US)	Vente d'unités de millésime futur (\$ CA)
Prix de vente minimal	15,62	20,77	15,62	20,77
Prix de vente final	17,16	22,82	16,85	22,41
Prix maximal	58,35	77,59	25,00	33,25
Prix minimal	15,62	20,77	15,62	20,77
Prix moyen	17,86	23,75	17,61	23,42
Prix médian	17,25	22,94	17,05	22,67
Prix médian des unités d'émission	17,35	23,07	17,18	22,85

Liste des participants admissibles

Un enchérisseur qualifié est une entité qui a rempli une demande de participation à la vente aux enchères, qui a soumis une garantie financière² acceptée par l'administrateur de services financiers et qui a été approuvée par le CARB ou le MELCC. Les enchérisseurs qualifiés peuvent avoir participé ou non à la vente aux enchères.

No CITSS	Nom légal
CA1185	Aera Energy LLC
CA1561	AltaGas Power Holdings (U.S.) Inc.
CA2919	BC Carbon Portfolio LLC
QC1724	Bell-Gaz Itée
CA2759	Bellus Ventures II LP
CA1913	BP Products North America Inc.
CA2935	Brookdale Receivables LLC
CA2743	California Department of Water Resources
CA1463	California Power Holdings LLC
CA1119	Calpine Energy Services, L.P.
QC1491	CGC Inc.
QC2580	Chauffage Benwell Fuels Ltd.
CA1075	Chevron U.S.A. Inc.
CA1732	City of Long Beach, Gas and Oil Department
CA1038	City of Palo Alto
CA1166	City of Vernon, Vernon Public Utilities
QC1524	Compagnie Selenis Canada
CA1068	ConAgra Foods Packaged Foods LLC
QC1901	Coopérative de solidarité Carbone
CA2050	CP Energy Marketing (US) Inc.
CA2648	CWP Energy Inc.
CA1091	DTE Energy Trading, Inc.
CA2809	ECP Opportunity Fund II LLC
QC2448	Elbow River Marketing Ltd.
QC2159	Énergie LGP Inc.
QC1384	Énergie Valero Inc.
QC2586	ÉNERGIES SONIC INC.
CA1110	Exelon Generation Company, LLC
CA1260	Flyers Energy, LLC

² L'expression « garantie financière » désigne la « bid guarantee » décrite dans le règlement de la Californie et la « garantie financière » au sens du règlement du Québec.

No CITSS	Nom légal
QC2711	Formica Canada Inc
QC1750	Gazifère Inc.
QC1764	Gestion Énergie Québec Inc.
CA2916	Green Trading Capital, LP
CA1917	Greenleaf Energy Unit 1 LLC
QC2118	Hamel Propane Inc.
CA2113	Hartree Partners, LP
QC1359	Hydro-Québec
CA1807	Idemitsu Apollo
CA1665	IPC (USA), Inc.
CA1727	Jaco Oil Company
CA1141	Kern Oil & Refining Co,
QC1541	LA CIE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA
QC1770	Les Pétroles Irving Commercial s.e.n.c
QC1730	Les Produits Pétroliers Norcan S.E.N.C
CA1233	Liberty Utilities (CalPeco Electric) LLC
CA2553	Luminus EC, L.P.
CA1830	Luminus Energy Partners, LLC
CA1104	Macquarie Energy LLC
CA2645	Mercuria Energy America, Inc.
CA1107	Midway Sunset Cogeneration Company
CA1239	Morgan Stanley Capital Group Inc.
CA1302	Naftex Operating Company
QC2806	National Silicates Partnership
QC2761	Nexans Canada inc.
CA1672	NextEra Energy Marketing LLC
QC2107	NGL Supply Co. Ltd.
CA1191	Northern California Power Agency
CA1138	NRG Power Marketing LLC
CA1034	PacifiCorp
CA2106	PBF Energy Western Region LLC
CA1410	PETRO DIAMOND INCORPORATED
QC2673	Petro-Francis Inc
CA1279	Phillips 66 Company
CA1595	Pixley Cogen Partners, LLC
CA1003	Plumas-Sierra Rural Electric Cooperative
CA1505	Powerex Corp.

No CITSS	Nom légal
QC1474	Produits Suncor Énergie S.E.N.C.
QC1486	Rayonier A.M. Canada société en nom collectif
CA1834	River City Petroleum
CA1774	Robinson Oil Supply & Transport, Inc
CA1102	Royal Bank of Canada
CA1163	Sacramento Municipal Utility District (SMUD)
CA1085	San Diego Gas & Electric Company
CA1760	San Diego Gas and Electric Company
CA2175	Sempra Gas & Power Marketing, LLC
CA1366	Seneca Resources Corporation
CA2905	Sequoia Carbon LLC
CA1251	Shell Energy North America (US), L.P.
CA1757	Shiralian Enterprises
CA1054	Signal Hill Petroleum, Inc.
CA1029	Southern California Edison Company
CA1170	Southern California Gas Company
CA1674	Southwest Gas Corporation
CA1804	Stan Boyett & Son, Inc.
CA1921	Statkraft US LLC
QC1873	Superior Gas Liquids Partnership
CA1172	Surprise Valley Electrification Corp.
CA1165	Tesoro Refining & Marketing Company LLC
CA1662	The Metropolitan Water District of Southern California
CA1216	Turlock Irrigation District
CA1598	United States Pipe & Foundry Co. LLC
CA1635	Valero Marketing and Supply Company
CA1135	Vitol Inc.
QC2174	W.O. Stinson & Son Ltd

Notes explicatives : résumé des statistiques sur les offres acceptées à la vente aux enchères d'unités de millésime présent

Les statistiques relatives aux unités d'émission de millésime futur, qui sont présentées dans le présent rapport, sont calculées de la même façon que les statistiques relatives aux unités d'émission de millésime présent. Il n'y a pas d'unités consignées par les entités consignées parmi les unités d'émission de millésime futur.

Nombre total d'unités d'émission mises en vente	Nombre total d'unités d'émission, par millésime, mises en vente lors de la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime présent. Ce nombre comprend les unités d'émission consignées, les unités d'émission mises en vente par la Californie et les unités d'émission mises en vente par la province du Québec.
Nombre total d'unités d'émission vendues lors de la vente aux enchères	Nombre total d'unités d'émission en tonnes métriques, par millésime, achetées dans le cadre de la vente aux enchères de millésime présent.
Rapport du total des offres acceptables divisé par le nombre total d'unités d'émission mises en vente	Nombre total d'unités d'émission inclus dans toutes les offres acceptables pour les unités d'émission de millésime présent (sans égard aux prix offerts) divisé par le nombre total d'unités d'émission de millésime présent mises aux enchères.
Proportion des unités d'émission achetées par des émetteurs	Nombre total d'unités d'émission de millésime présent (par millésime) achetées dans la vente aux enchères par les émetteurs, divisé par le nombre total d'unités d'émission vendues lors de la vente aux enchères. Un « émetteur » désigne les entités visées ou les entités relevant d'une adhésion volontaire tel que défini dans le règlement de la Californie ou un émetteur ou un émetteur visé à l'article 2.1 tel que défini dans le règlement du Québec.
Indice de Hirschman-Herfindahl (IHH)	L'IHH est une mesure de la concentration des unités achetées par les enchérisseurs par rapport à la vente totale d'unités d'émission de la vente aux enchères (sans égard au millésime). Le pourcentage d'unités achetées par chacun des enchérisseurs est élevé au carré et additionné. L'IHH peut atteindre 10 000, nombre qui représente la situation où 100 % des unités auraient été achetées par un seul enchérisseur ($100 \times 100 = 10\,000$).

Statistiques sur le prix des offres	Les statistiques sont calculées à partir de toutes les offres acceptables pour les unités d'émission de millésime présent (sans égard aux prix offerts). Toutes les statistiques sont présentées en \$ CA et en \$ US.
Offre acceptée	Partie restante de l'offre soumise par un enchérisseur une fois cette offre évaluée et réduite (si nécessaire) afin de respecter l'ensemble des limites applicables.
Prix de vente minimal	Le prix minimal acceptable d'une offre pour les unités d'émission de millésime présent en dollars canadiens et américains par tonne métrique.
Prix de vente final	Prix de vente d'une unité d'émission de millésime présent résultant de la vente aux enchères, en dollars canadiens et américains par tonne métrique.
Prix maximal	Prix accepté le plus élevé.
Prix minimal	Prix accepté le plus bas.
Prix moyen	Prix moyen calculé comme étant la somme de tous les prix des offres acceptées multipliée par la quantité offerte pour chacune des offres acceptées, divisée par la somme du nombre d'unités de toutes les offres acceptées.
Prix médian	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % des offres acceptables se retrouvent en haut du prix médian et que 50 % des offres se retrouvent en bas de ce prix.
Prix médian de l'unité d'émission	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % des prix d'une unité d'émission des offres admissibles se retrouvent en haut du prix médian et que 50 % des prix d'une unité d'émissions des offres se retrouvent en bas de ce prix.
Taux de change de la vente aux enchères	Taux de change en vigueur lors de la vente aux enchères conjointe qui est fixé le jour ouvrable précédant la vente aux enchères conjointe comme étant le taux de change moyen quotidien le plus récent publié par la Banque du Canada pour le dollar canadien et le dollar américain la veille de la vente aux enchères conjointe.